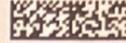




Assurance PLAISANCE
n° AT 766 395

01411107118QE4017230376550380^
14040_000000000000_G4_17.3_DD_16326916_100086_■



00-2000-1000-01011000

M NOEL ALEXANDRE
75 RUE DE LA FAISANDERIE
50380 ST PAIR SUR MER

Attestation d'assurance navigation de plaisance

Paris, le 28 janvier 2024

Generali IARD atteste que l'assuré

M NOEL ALEXANDRE
75 RUE DE LA FAISANDERIE
50380 ST PAIR SUR MER

est titulaire du contrat PLAISANCE n° AT 766 395 qui garantit le bateau de plaisance :

- CIBOULETTE
- marque : JPK COMPOSITES
- modèle : 1030

contre les risques suivants :

- dommages causés par le bateau aux ouvrages du port,
- renflouement et retraitement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port et du chenal d'accès,
- dommages corporels et matériels causés aux tiers par le bateau et engageant la responsabilité civile de son propriétaire.

La présente attestation est valable du 10 mars 2024 au 9 mars 2025, sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

1 / 1